

LE TRIFLUVIEN

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
P. V. AYOTTE,
111 & 113, RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES

A toute communication concernant l'administration doit être adressée.

ABONNEMENT :
Un An.....\$2.00
Six Mois.....\$1.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un An.....\$1.00. Six Mois.....50 cts

Les personnes qui voudraient discontinuer son abonnement doivent en donner avis à l'administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année. L'abonnement continuera tant que les arrérages ne seront pas payés d'office.

TARIF DES ANNONCES :
Les annonces sont cotées d'après leur étendue et leur durée.
Première insertion, par ligne.....10 cts
Insertions subséquentes, par ligne.....5 cts
Conditions spéciales pour annonces de long terme.

LE TRIFLUVIEN

Mardi, 8 Septembre 1896

Le programme conservateur

Nos lecteurs trouveront en première page le programme officiel du cabinet Flynn, tel que lu par le premier ministre, à St-Jean Port-Joli. Nous regrettons ne pouvoir, par suite du manque d'espace, donner en entier le magnifique discours prononcé à cette occasion par M. Flynn.

Le discours du premier ministre, dit la *Minerve*, montre les horizons nouveaux où il veut mener la nation; nous y applaudissons de toutes nos forces, et le ralliement des vrais amis du pays sera facile autour d'un drapeau dont les plis sont assez larges pour abriter toutes les nobles ambitions et toutes les légitimes revendications.

Nous invitons nos amis et tous ceux qu'intéresse la chose publique à lire et à conserver avec soin cet important document.

La déclaration de M. Scott

Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs la très importante déclaration faite, ces jours derniers, par M. le Sénateur Scott, à propos de la question des Ecoles du Manitoba. M. Scott est Secrétaire d'Etat dans le cabinet Laurier et il n'a pas dû parler à la légère. D'ailleurs, à notre connaissance, aucune parole autorisée n'a contredit la sienne. Notez que M. le Sénateur Scott n'est pas un fanatique, il n'a pas hésité à déclarer que les catholiques du Manitoba ont droit à des écoles séparées et que ce droit a été solennellement garanti.

Nous citons le rapport officiel des délibérations du Sénat, No 6, page 21 : "I doubt, dit M. Scott, if the minority will get what they expect, but I hope they will get such a portion of what they claim as their rights as will, at all events for the time, satisfy them." C'est-à-dire : "Il est douteux pour moi que la minorité puisse obtenir ce à quoi elle s'attend, mais j'espère qu'elle obtiendra une partie de ce qu'elle réclame comme ses droits tels que, dans les circonstances, elle devra en être satisfaite." Un peu plus loin, (page 22) M. Scott répondant à M. Masson qui lui demande si, dans son opinion, le parlement fédéral est impuissant pour remédier aux maux dont souffre la minorité manitoibaine, dit carrément : Oui.

Hon. Mr. Masson.—If I understand the Secretary of State, his opinion is this, that this federal parliament is powerless?
Hon. Mr. Scott.—Yes.

Ainsi, c'est clair. Les catholiques du Manitoba n'obtiendront qu'une partie de ce qui leur a été enlevé (puisqu'ils ne demandent que d'être remis dans la jouissance de leurs droits), et, au cas où la politique de conciliation échouerait, c'en sera fini de la question scolaire. Le parlement fédéral est incapable de faire respecter la constitution de notre pays. Voilà ce que nous apprend l'un de ceux que nous pouvons considérer comme le plus sympathique à la minorité.

Nous ne discuterons pas la valeur intrinsèque de la dernière affirmation de l'honorable M. Scott, —elle a contre elle l'opinion d'hommes comme M. Angers et M. Laurier lui-même,—mais on nous permettra de trouver cette opinion passablement étrange dans la bouche d'un membre du cabinet Laurier, dont le chef a déclaré publiquement à Saint-Roch, dans un discours fameux, que si les moyens de conciliation ne réussissent pas, il aurait recours aux moyens constitutionnels.

Or, de quoi voulait parler M. Laurier, si ce n'est de l'intervention fédérale par une loi réparatrice, basée sur le jugement du Conseil Privé d'Angleterre.

Où il existe entre l'honorable M.

Scott et son chef une divergence d'opinion très grave, ou le Secrétaire d'Etat a traduit la pensée du Premier Ministre et, dans ce cas, M. Laurier s'est tout simplement moqué de l'électorat canadien en déclarant que, le cas échéant, il userait de moyens que dans son opinion, il ne saurait légalement employer.

Maintenant, de quelle nature sera le compromis par lequel la question scolaire doit être réglée?

Nous n'avons pas de déclaration officielle et catégorique à ce sujet, mais les articles de certains journaux libéraux ne sont pas faits pour nous enthousiasmer. Le correspondant parlementaire de la *Patrie*, dans le numéro de ce journal du 31 août dernier, dit :

"Demander pour le clergé plus que le droit de visiter les écoles et d'y enseigner le catéchisme, c'est pousser les exigences à l'extrême...."

Et, un peu plus haut, il déclare devoir être très acceptable, un arrangement qui permettrait l'enseignement du français et du Catéchisme dans les écoles actuelles. Cogito, c'est le nom de ce monsieur, a soin de déclarer que, si la *North West Review*, qu'il appelle l'organe reconnu du clergé manitoibain n'accepte pas ces conditions, les pères de famille catholiques les acceptent. Le *Telegraph*, de Québec, irlandais catholique, n'y va pas par quatre chemins :

"Nous sommes d'avis que ce qui est bon pour les catholiques d'une partie du Dominion, doit être bon pour une autre, et si les catholiques des Provinces Maritimes veulent vivre sous un régime d'écoles publiques modifiées, nous ne voyons pas pourquoi leurs frères du Manitoba se poseraient en victimes, s'ils sont traités de la même manière. Dans tous les cas, les écoles séparées, telles qu'elles existaient auparavant, au Manitoba, ne peuvent pas être et ne seront pas rétablies, et il n'est pas de l'intérêt public qu'elles le soient."

D'un autre côté, M. Greenway a déclaré au correspondant du *World*, de Toronto, que si cette question était réglée, ce qu'il désirait ardemment, ce serait de manière à satisfaire tous les adversaires de la "coercition" et tous ceux qui ont lutté virilement pour le système des écoles publiques.

Que feront les catholiques du Manitoba? Nous n'en savons rien, mais nous nous refusons à croire que nos frères de l'Ouest en viennent à prendre une position différente de celle de leur clergé sur une question d'un intérêt vital pour leur race et pour leur religion. Les appels de la *Patrie* n'y feront rien; le peuple catholique sait qu'il n'a pas d'amis plus dévoués et plus sûrs que les missionnaires qui ont ouvert son pays à la civilisation et que les prêtres qui sont chargés de le diriger dans la voie du progrès spirituel. Dans l'avenir, comme par le passé, le peuple et le clergé marcheront de la main dans la main pour le plus grand avantage de la religion et de la patrie.

Quant à nous, notre position est très simple. Nous luttons pour les droits de nos frères opprimés et nous ne cesserons la lutte que lorsque les victimes se seront déclarées satisfaites; d'un autre côté, nous ne voulons pas être plus manitoibain que les catholiques de l'Ouest, ni plus catholique que leur clergé.

Si Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et les catholiques du Manitoba acceptent le compromis proposé par M. Laurier, nous l'accepterons. S'ils ne le jugent pas satisfaisant, nous continuerons la lutte avec une ardeur plus grande encore, si c'est possible, au cri de : Respect à la constitution de notre pays, justice aux minorités!

Le Clergé et les écoles séparées

Nous lisons dans le *Moniteur Acadicien* :

Si quelqu'un était tenté de croire que le clergé catholique du Manitoba ne s'occupe guère de l'entretien des écoles catholiques séparées de cette province, qu'il lise l'entre-feuille qui suit :

"Certains journaux ont annoncé que l'Archevêché de St-Boniface ne contribuait en rien aux charges scolaires. Cette assertion est complètement erronée, car l'Archevêché lui-même a donné pour l'entretien des écoles la somme de \$35,000 pour ces dernières années. Ce qui veut dire que si l'Archevêché de St-Boniface se trouve dans les difficultés financières, cela est dû aux efforts qu'il fait pour entretenir les écoles catholiques."

Un faux ou un vol

L'Electeur déclare que la lettre publiée par l'Evénement et censée reçue par M. Pacaud, à propos des élections de 1891 est un faux ou a été volée au bureau de poste, que M. Pacaud ne l'a jamais reçue.

Pour les fièvres intermittentes et les maladies miasmatiques, l'Ague-Cure d'Ayer est positivement un remède infailible.

EN VOYAGE

Je m'acheminais donc vers Ottawa, notre capitale canadienne. Partant de Nicolet, j'avais pris passage à bord du *Berthier* en route pour Montréal. Au nombre des voyageurs, peu nombreux, j'eus l'honneur de rencontrer Sa Grandeur Mgr de Nicolet, M. Fréchette, le poète lauréat, M. le juge Gill.

Je fis un peu la conversation avec Mgr Gravel qui sait toujours accueillir son interlocuteur avec une bonté bienveillante et le mettre tout à fait à l'aise. J'appris alors qu'il est sur le point de faire son septième voyage en Europe. Il doit partir d'ici à quelques jours, accompagné du très révérend M. Thibaudier, V. G. Sa Grandeur s'arrêtera quelques jours en France pour y consulter son médecin, puis se rendra à Rome.

Les distingués voyageurs seront de retour à Nicolet vers la Noël. M. Fréchette était en verve et comme toujours émettait une conversation très agréable.

Quel dommage, disais-je en moi-même, que cet homme doué d'un beau talent soit quelquefois pris de lubies qui lui font comme tre des incartades regrettables à tous les points de vue. M. Fréchette lui-même, un jour ou l'autre, finira par reconnaître que certains excès dans lesquels il a donné et donne encore sont de nature à faire tort à sa réputation. Ces écarts, me dit-on, sont dus en grande partie à l'influence des amis de son entourage auxquels ils ne sait pas résister avec assez de fermeté.

Quant à M. le juge Gill, personnellement, je le connais bien. Toutefois, il me souvient d'avoir, un jour, plaidé devant lui, un procès célèbre. La somme en jeu était insignifiante, mais le principe était grand.

Un conseil municipal avait pour suivi un propriétaire lui réclamant \$160 pour l'entretien d'un chemin. Le propriétaire prétendit n'être pas obligé aux travaux de ce dit chemin. Pour arriver à déterminer les droits respectifs du conseil et du propriétaire, il fallut recourir à divers procès-verbaux dont le premier datait de 1853 et visiter une quinzaine de contrats de vente, de portage, de divisions, d'échange, de donation, etc., etc., qui avaient été faits et passés depuis une période de 60 ans. On conçoit que la cause était embrouillée. Aussi, il a fallu toutes les lumières du savant juge pour me faire perdre ce procès fameux que je croyais, moi, clair et limpide comme un cristal de roche!

Depuis ce jour, je n'ai pas cherché à faire plus ample connaissance avec le savant juge.

A Sorel, je saluai quelques anciens amis, entr'autres, M. L. T. Dorais, autrefois député de Nicolet, et actuellement un décapité du nouveau gouvernement, une des nombreuses victimes immolées sur l'autel d'Israël afin d'apaiser le courroux des armées des légions libérales.

En quittant Sorel, je me trouvais assis sur le gaillard d'avant du *Berthier*, près de deux jeunes gens âgés de 15 à 16 ans qui discutaient de hautes questions politiques. Les principes émis par l'un d'eux me parurent intéressants que je les consignai aussitôt dans mon calepin. C'étaient Pierre et Georges qui parlaient.

Pierre.—Tu sais, Georges, Tarte va leur arranger le coco, aux juges qui ont condamné Mercier.

Georges hausse les épaules et ne répond pas.

Pierre continue : C'est l'annexion qu'il nous faut.

Georges ne dit pas un mot.

Pierre ne se décourage pas et laisse échapper les phrases suivantes :

"De bons journaux sont le *Soir* et la *Patrie*."

"Les \$50,000 du pont sont du gaspillage, 3 ou 4 manufactures seraient bien meilleures."

"Une mauvaise affaire, c'est d'avoir creusé le canal du lac St Pierre."

Si vous me parlez d'un politicien en herbe, c'est bien maître petit Pierre.

Vous voyez quelle génération le parti libéral est à former. Petit Pierre est un grand lecteur de la *Patrie*; aussi, il exprime des principes et des idées qui sont du radicalisme tout pur. Il ne craint pas d'annoncer avec joie que M. Tarte va arranger le coco des juges qui ont rendu service au pays en faisant connaître judiciairement les extravagances et les ruines que le défunt ministre accumulait sur notre province.

Ce petit Pierre, du train qu'il y va, arrivé à sa majorité, aura une forte besogne à accomplir. Il commencera probablement par remplir et combler

le canal du lac St Pierre et par enlever le pont de Sorel, puisque ses devanciers ont eu tort de faire ces travaux qui, jusqu'à ce jour, cependant, ont fait l'admiration de tous les vrais patriotes.

Remarquez bien que les réflexions de petit Pierre sont dans l'ordre des principes du parti libéral. C'est son père qui lui a appris cela, qui lui a donné cette éducation, cette instruction. Si petit Pierre n'avait pas entendu son père prêcher ces doctrines, il est évident qu'il ne les aurait pas inventées, son jeune âge ne le lui permettant pas encore.

En voilà un qui est appelé à régénérer la face des choses du Dominion. Avec lui et ses amis au pouvoir, on en verra de belles.

C'est entendu. Le parti conservateur édifié, c'est le parti de l'ordre. Le parti libéral détruit, c'est le parti du désordre.

A propos de Mercier, en passant à Montréal, dans une vitrine de la rue St Laurent, j'aperçus une brochure portant titre : "L'hon. Honoré Mercier, sa vie, ses œuvres, sa fin."

Vite, je l'achète. A bord du train qui me transporte vers Ottawa, je feuilletai le pamphlet et à la page 25 je lis ce qui suit :

"Le clergé, effrayé de la puissance que M. Mercier avait conquise à Rome et de l'autorité qu'il prétendait montrer, toujours prêt d'ailleurs à se rallier au plus fort, dans les tempêtes, se ligua contre M. Mercier avec une férocité sans exemple."

Je n'entreprendrai pas d'apprécier la vie et les œuvres du défunt Mercier. Il y a du pour et du contre. La question est de savoir si la somme du bien l'emporte sur la somme du mal, politiquement parlant. J'admets volontiers que sa fin a été bonne. Il est mort en bon catholique.

Si le grand homme est mort en bon catholique, c'est une raison de plus pour ses apologistes de ne pas insulter le clergé, comme le fait l'auteur du pamphlet.

Affirmer, comme dans la citation ci-dessus, que "le clergé est toujours prêt à se rallier au plus fort et qu'il s'est ligué contre Mercier avec une férocité sans exemple", c'est lancer au clergé de notre pays, de notre province en particulier, une outrage sanglant. Il n'y a que dans le parti libéral où nous trouvons des écrivains de cette trempe.

Je reviendrai sur ce sujet important.

NICOLET.

SANS PRINCIPES

(Du Courrier du Canada)

Rien ne démontre mieux l'absence complète de principes du parti libéral, que cette discussion soulevée par nos amis au sujet des destitutions d'employés publics.

Elle démontre d'abord que la raison d'économie invoquée par quelques-uns des ministres n'est qu'un prétexte puisque les vacances ainsi créées sont presque aussitôt remplies.

Puis nous voyons tous les ministres défilant les uns après les autres un liment qui est absolument le contraire de leurs actes.

MM. Davies et Fielding, plus hardis que les autres se montrent les premiers à cheval sur le principe que tout employé public, qui a le malheur de faire plus que donner son vote, perd par là même le droit à sa position. Cependant ces messieurs ont dans leur département des employés qui ont remué ciel et terre contre l'ancien cabinet, qui ont fait leur devoir depuis son arrivée au pouvoir, mais les ministres ne songent même pas à les avorter qu'ils sont imprudents.

Sir Richard Cartwright partage à peu près les mêmes vues en chambre, mais sur les hustings de la province d'Ontario, où tous les employés du gouvernement local sont à la dévotion des libéraux, l'ex-ministre des finances semble heureux d'avoir les serviteurs de l'état pour escorte.

J'hon. M. Laurier, le plus calme de tous en apparence, déclare que quiconque ne s'est pas mêlé activement de politique n'a rien à craindre du cabinet actuel. Alors pourquoi avoir permis à M. Tarte de destituer M. Lamontagne, de Lévis, qui n'a jamais dit deux mots en faveur de l'un ou l'autre des deux partis.

En revanche, M. Laurier ajoute que l'employé qui s'est fait politicien aura la chance de l'être pour tout bon. Si le premier ministre est disposé à appliquer ce principe à tout le monde également, nous pourrions lui fournir une liste d'employés du gouvernement qui depuis le printemps dernier ont rendu la vie presque impossible à leurs compagnons conservateurs en injuriant leurs chefs et en faisant de leur bureau de vrais comités du parti libéral.

Mais le plus cynique de tous, c'est ce bon vieux Sir Oliver Mowat qui avoue carrément que tous les employés du gouvernement d'Ontario se méfient d'élections, mais qu'il n'y a pas de danger pour leurs positions attendu que ce sont leurs amis qui ont le pouvoir. Ainsi d'après le ministre de la justice, tous les employés libéraux peuvent faire de la politique chaque fois que l'occasion s'en présente, mais pour les conservateurs,



M. Alfred Smith
Toronto, Ont.

Laisse Faible et Abattu

Refait et Augmente en Poids par Hood's Sarsaparilla

Le témoignage suivant vient d'un résident de Toronto, bien connu parmi les employés des chemins de fer et les officiers du gouvernement. M. Alfred Smith, dont la photographie est publiée ci-dessus, a été employé pendant plusieurs années par la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, ayant occupé les huit dernières années la position de directeur de tout le fret d'entrepos à Toronto.

"Toronto, Ont., Canada, 8 février 1894.

"C. I. Hood & Co., Lowell, Mass.

"Messieurs.—Je sens qu'il est de mon devoir de vous dire pour vous dire le résultat de l'usage que j'ai fait de Hood's Sarsaparilla.

Après une grave attaque de la grippe qui m'avait

HOOD'S SARSAPARILLA

CUERIT

laisse dans un état de grande faiblesse, j'ai acheté trois bouteilles de Hood's Sarsaparilla. Je m'en suis servi suivant les directions

Et elle m'a complètement Refait

et je pèse 18 livres de plus qu'avant ma maladie. Je prends un grand plaisir à recommander Hood's Sarsaparilla à tous ceux qui souffrent de faiblesse du corps." ALFRED SMITH, 23 rue Bank.

Hood's Pills guérissent la constipation, en rendant l'action du canal alimentaire.

24-1-96-1a

C'est différent; ces derniers n'ont que le privilège de voter et encore, ils ne savent pas ce qui les attend.

On peut être sûr que c'est cette absence de tout principe qui prévaudra sous l'administration actuelle. Cela a été la politique de Sir Oliver Mowat dans l'Ontario et maintenant qu'il est à Ottawa, il saura bien l'étendre à tous les départements. Et il n'aura pas de peine à réussir, car au fond, c'est la politique de tous ses collègues. M. Mulock qui a nommé M. King, député de Queen's et Saubury à une position de maître de poste, l'a peu laissé libre de faire la lutte en faveur de M. Blair.

Nous doutons fort que le public s'ôte cette politique à deux poids et deux mesures et nous serons bien surpris si le cabinet Laurier ne provoque pas chez l'électorat un sentiment tout autre que celui qui est le nôtre.

Les pertes énormes subies, lors de la dernière inondation par MM. Bour-nival & Ballefeuille, marchands-épiciers, de cette ville, n'ont pas découragé ces messieurs. Ils ont reconstruit leur réservoir pour l'huile de charbon en lui donnant de plus vastes proportions, et réinstallé leur appareil pour la mise en tonneaux.

Ils sont aujourd'hui en mesure de donner entière satisfaction aux clients les plus difficiles. Nous ne doutons pas du succès de leur entreprise, si on leur donne tout l'encouragement auquel ils ont droit.

PYNY-PECTORAL

Guérit Positivement

TOUX ET RHUMES

dans un très court espace de temps. C'est un spécifique scientifique, éprouvé et sûr, dont les propriétés calmantes et curatives sont reconnues.

M. J. H. Herry, Chimiste,

285 Vigne Street, Toronto, écrit :

"Comme sirop à administrer généralement contre le rhume et les affections pulmonaires, le Pyny-Pectoral est un médicament précieux. Il a donné les résultats les plus satisfaisants à tous ceux qui, en ont fait usage. Un grand nombre de personnes ont été guéries de leur rhume et de leur toux par des laudanums résultant de son emploi dans leurs familles. Ayant eu au goût, il a contenté aux jeunes et aux vieux. En un mot, c'est un remède extraordinaire, et je suis toujours le recommander comme un remède efficace contre le rhume et l'asthme chronique."

Grande Bouteille, 25c.

DAVIS & LAWRENCE CO., Ltd.,

Seuls Propriétaires, Montréal.

1-8-96-8m

GRANDE EXPOSITION CANADIENNE

— DE LA —

Vallée du St-Laurent

AUX TROIS-RIVIERES

Du 14 au 19 Sept. 1896

Ouverte à l'industrie de tout le pays

Agricole et Industrielle

\$10,000.00 EN PRIX

GRANDES COURSES AU TROT et au GALOP

LES 15, 16, 17 et 18 Sept.

\$1,600.00 EN BOURSES

Amusements variés et choisis.

Ascensions de ballon avec parachute, tous les jours.

Trapeze, Fil de Fer, Danseurs, Acrobates.

\$20,000.00 de construction nouvelles

Nouveau grand stand pour les courses pouvant contenir 5,000 personnes.

Le Gouvernement Fédéral enverra les exhibits complets de la ferme expérimentale d'Ottawa.

Pour listes de prix et autres renseignements, s'adresser à

P. E. PANNETON, Président.

JOS. A. FRIGON, Sec. Trés.

Graines de Fleurs

Graines de toute sorte

A LA PHARMACIE

HOERNER

TROIS-RIVIERES

Frigon & Marchand

AGENTS

D'ASSURANCES

BUREAUX :

COTE DU BOULEVARD

Trois-Rivières

Compagnies de première classe. Règlement des réclamations prompt et libéral.

24-2-95-1a

Billets pour l'Europe par les différentes lignes de steamers en vente au bureau des sous-ségués, où les voyageurs pourront faire le choix des cabines. Les prix de passage sont les mêmes qu'aux bureaux principaux de ces diverses compagnies.

FRIGON & MARCHAND

ont ouvert un bureau d'agence d'immeuble où toutes personnes voulant acheter ou vendre des propriétés trouveront les informations nécessaires.

BUREAUX :

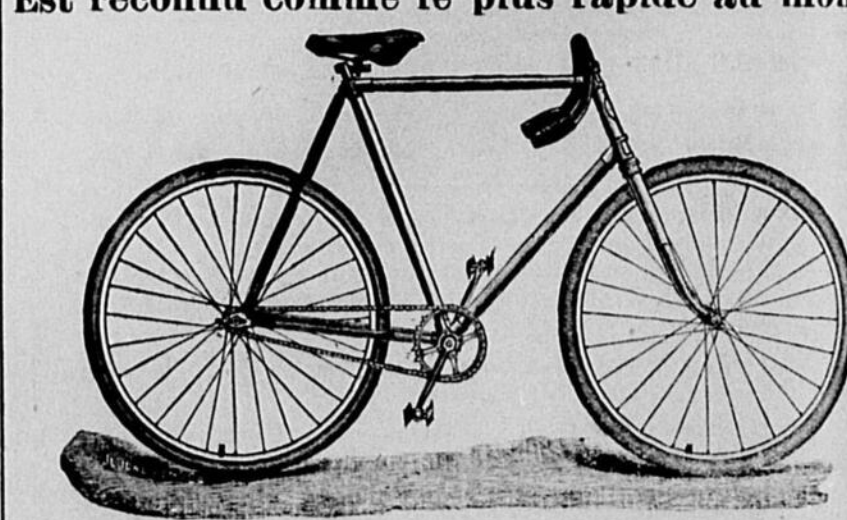
COTE DU BOULEVARD

TROIS-RIVIERES

LE BICYCLE "BRANFORD"

"RED BIRD" DE '96

Est reconnu comme le plus rapide au monde



Catalogue illustré expédié sur demande.

Accessoires pour bicyclettes toujours en mains.

PANNETON & BLOUIN

Agents pour le District des Trois-Rivières.

10,4,96-jno

GEORGES MORRISSETTE

POSEUR D'APPAREILS DE

Chauffage à Eau Chaude

Et à Vapeur

BAINS, CLOSETS, CANAUX D'EGOUTS, Etc.

Ouvrage Garanti sous tous rapports.

Prix les Plus Bas possibles

35-37 RUE DU PLATON

TROIS-RIVIERES.

3-2-92-jno

1 10-95-1 a.

IS-RIVIERES.

